

Procès-verbal de la séance du 21 mars 2018

Présidence	M. J. Grand
Présents	Mmes C. Chiriatti, C. Di Stasi, I. Martinez, C. Rion Santoru MM. C. Brülhart, E. Fillet, T. Hunziker, C. Keimer, V. Läderach, L. Luisoni, D. Nicole, D. Perizzolo, B. Riedweg, F. Sandoz, M. Zwahlen
Excusée	Mme A. Potenza

Monsieur G. Marti, Maire, et MM. G. Garnier et N. Nussbaum, Adjoint, assistent à la séance.

Ordre du jour

1. Prestation de serment d'un nouveau Conseiller municipal
 2. Approbation du procès-verbal du 8 novembre 2017
 3. Communications du Bureau
 4. Communications du Maire
 5. Communications des Présidents de Commissions
 6. Décisions de l'ACG – Droit d'opposition des Conseils municipaux selon art. 60C LAC
 7. Giratoire de Mon-Idee – Vote d'une résolution refusant sa suppression
 8. Point de collecte « Cornière » - Vote d'un crédit d'investissement supplémentaire
 9. Propositions individuelles et questions
-

M. GRAND ouvre la séance à 20h30.

1. Prestation de serment d'un nouveau Conseiller municipal

Monsieur Christian KEIMER, nouveau Conseiller municipal, prête serment.

Applaudissements de l'assemblée.

2. Approbation du procès-verbal du 8 novembre 2017

Page 2, point 4, premier paragraphe : « destinés aux bancs et à la place de jeux de la place communale » doit être remplacé par « destinés aux bancs de la place communale ainsi qu'à la remise aux normes de la place de jeux. »

Page 3, point 6, deuxième paragraphe : « M. LUISONI informe que la commission, dans sa dernière séance du 1^{er} novembre, a émis un préavis négatif » doit être remplacé par « M. LUISONI informe que la commission, dans sa dernière séance du 1^{er} novembre, valide la préavis défavorable ».

Page 15, point 11, premier paragraphe : « ... le café de la Poste est arrivé 2^{ème} ex æquo avec Presinge et derrière Chevrier » doit être remplacé par « ... la Poste est arrivé 2^{ème} ex æquo avec Presinge et Vieux-Chêne, et derrière Chevrier à Peney-Dessus. »

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

3. Communications du Bureau

M. GRAND informe :

- l'Association Futur Hockey organise un tournoi pour les élus le vendredi 13 avril à 18h00.
- La course du coteau de Bernex aura lieu le 28 avril à 16h45.

4. Communications du Maire

M. le MAIRE informe :

- Suite au préavis défavorable émis par le Conseil municipal concernant la modification de zone en vue de la construction de la prison des Dardelles, l'exécutif de la commune a été convoqué par le Conseil d'Etat le 16 janvier dernier. L'audition était purement formelle, la loi fédérale obligeant le Canton à auditionner le maire d'une commune ayant émis un préavis défavorable quant à la question précitée. Le dossier sera transmis au Grand Conseil.
M. le MAIRE a demandé qu'il soit clairement mentionné dans le procès-verbal de la séance que la commune s'oppose fermement à ce que la procédure continue, du fait notamment des réserves importantes émises par les autorités fédérales concernant le projet en question.
- Le responsable du service financier a été suspendu de ses fonctions pour des motifs professionnels. M. le MAIRE remercie MM. BARBASTE et ARTER pour leur investissement dans la reprise de la comptabilité depuis le 1^{er} février, ce qui permet au réviseur de débiter son travail demain matin.
- Réaménagement de la rue de Graman : suite au crédit d'étude voté par le Conseil municipal, le bureau AR-TER a été sélectionné pour sa volonté de traiter le réaménagement de la rue de Graman dans sa partie communale au travers de

plusieurs rencontres participatives. La première de ces rencontres aura lieu le 18 avril à 19h00. Les conseillers intéressés à participer peuvent s'inscrire.

M. NUSSBAUM informe :

- Comptes 2017 (avant révision) : Le résultat de fonctionnement 2017 laisse apparaître un excédent de revenu proche du million de francs. Il ne reflète cependant pas entièrement la réalité, car il contient la dissolution de certaines provisions devenues obsolètes (environ CHF 256'000.-) ainsi que des rattrapages sur les rentrées fiscales des années passées s'élevant à CHF 476'000.-. Sur la base de la résolution votée par le Conseil municipal en novembre 2017, la possibilité est ouverte de réaliser des amortissements complémentaires si les comptes le permettent, pour un montant de la valeur de l'excédent de revenu mais au maximum de CHF 1'500'000.-. Une série d'amortissements complémentaires a déjà été identifiée, d'une valeur de CHF 955'000.-, qui permettrait de diminuer les charges d'amortissement de près de CHF 50'000.- par année, pour les années 2019 et suivantes, par rapport à l'année 2018. Cette opération ramènerait le résultat annuel de 2017 à CHF 100'000.-. Cette marge a permis d'accorder un montant supplémentaire de CHF 5'000.- à la Commission Solidarité internationale.
- Boucllements de crédit : M. NUSSBAUM rappelle qu'un certain nombre de crédits d'investissement qui ont été votés par le CM, lesquels crédits ont été réalisés et peuvent être bouclés. Les crédits suivants ont été bouclés dans l'enveloppe votée par le Conseil :
 - ✓ Le plan général d'évacuation des eaux
 - ✓ La réfection d'une partie des canalisations
 - ✓ La mise à niveau de l'armoire basse-tension et le remplacement du central téléphonique du groupe scolaire
 - ✓ La réalisation des aménagements extérieurs du groupe scolaire
 - ✓ La réalisation d'un Jardin du souvenir

La délibération concernant la création d'un skate-parc dans le même périmètre que le parking Graman a été abandonnée suite au refus par l'Etat de l'autorisation de construire.

5. Communications des Présidents de Commissions

Commission Aménagement – Travaux – Mobilité – Cimetière

M. NICOLE informe que la commission a rencontré les mandataires chargés de la révision du Plan directeur communal et a planifié avec eux l'avancement de ce dossier.

La commission a également approuvé la résolution refusant la suppression du giratoire de Mon-Idée.

Enfin, elle a approuvé le crédit supplémentaire concernant le point de collecte « Cornière ». La prochaine séance de la commission se tiendra le 27 mars à 20h30.

Commission Animation

Mme CHIRIATTI annonce que la prochaine séance de la commission aura lieu le 27 mars à 18h00.

Commission Finances – Naturalisations

M. HUNZIKER annonce que la prochaine séance de la commission élargie aura lieu le 16 avril à 20h00.

Commission Information – Participation

M. SANDOZ informe que la commission a validé le 12 décembre dernier un questionnaire destiné aux associations. Il demande si la mairie a reçu les questionnaires en retour.

Mme BENICI répond que 10 associations ont répondu à ce jour.

MM. SANDOZ et LUISONI demandent à ce que le questionnaire soit incorporé au PV.

Commission Social - Jeunesse – Aînés

M. BRÜLHART informe qu'une assemblée générale du Club des Aînés a eu lieu le 27 février. Le Club a désormais un nouveau président.

Commission Solidarité Internationale

M. LUISONI informe que la commission s'est réunie deux fois, le 15 janvier et le 20 mars.

7 dossiers ont été étudiés :

- Projet Aded, Sénégal, prévention santé (lavage des mains avec système permettant d'économiser l'eau tout en la gardant plus propre) : Projet en attente d'informations supplémentaires.
- Projet Association ADEMEG - Entraide Médicale Guinée, finalisation d'un centre médical : préavis négatif
- Projet Association Anitié Népal, éducation santé : préavis positif pour CHF 3'000.-.
- Projet MCDS, Côte d'Ivoire, camp chantier scout et centre de nouvelles technologies : manque le budget.
- Projet heart for India, Indes, éducation supérieure pour les femmes : le projet intéresse la commission mais il est déjà très bien soutenu financièrement.
- Projet La Liane, Bénin, construction module de trois classes scolaires : préavis positif pour CHF 3'000.-.
- Association Pujplinge Plaiesii de Jos, raccordement des bâtiments publics communaux au réseau d'égout, demande de CHF 12'000.- : la commission propose une participation de CHF 5'000.- prélevée sur l'excédent des recettes 2017, conformément à l'information reçue de l'Exécutif, mais préférerait que cette dépense se fasse à travers un financement extraordinaire.

M. HUNZIKER propose que cette question soit mise à l'ordre du jour de la prochaine séance de la commission des Finances.

M. LUISONI dit par ailleurs qu'un texte présentant la commission et ses objectifs a disparu du site internet de la commune.

6. Décisions de l'ACG – Droit d'opposition des Conseils municipaux selon art. 60C LAC

Aucune décision à valider.

7. Giratoire de Mon-Ideé – Vote d'une résolution refusant sa suppression

M. GRAND passe la parole à M. NICOLE.

M. NICOLE rappelle que la commission a approuvé la résolution refusant la suppression du giratoire de Mon-Ideé, et son remplacement par des feux.

M. le MAIRE rappelle que l'essentiel est que la sécurité soit maintenue à cet endroit et que la circulation de transit ne soit pas reportée dans le village.

M. le MAIRE informe que des études laissent ressortir le fait qu'il est prévu un carrefour dit « robinet », lequel aurait pour conséquence d'augmenter le trafic sur la route de Jussy et jusqu'au rond-point de la rue de Frémis, avec des reports de circulation jusque dans le village. M. le MAIRE souhaite que le dossier de la circulation de transit dans le village soit mis à l'ordre du jour de la prochaine séance de la commission Aménagement.

M. KEIMER informe que l'Association Bien vivre à Pimplinge a déposé un recours contre le projet de transformation du carrefour de Mon-Ideé. Le tribunal administratif a demandé à l'Association de suspendre son recours. L'Association a décidé de le maintenir.

M. LUISONI dit que le recours de l'Association Bien vivre à Pimplinge devrait pour le moins figurer dans le texte de la résolution. Il demande aussi que le texte du recours soit distribué aux membres de la commission Aménagement avant sa prochaine réunion.

M. le MAIRE confirme que le recours de l'Association (et à titre individuel d'habitants de la commune) est incorporé au texte de la résolution.

Sans autre remarque ni question, M. GRAND soumet la résolution au vote.

Résolution relative aux aménagements de la route de Jussy en lien avec l'autorisation de construire DD 108349 – 3 – RC55 Route de Mon-Ideé (Lot 3) / Mesure d'accompagnement au maillon routier des Communaux d'Ambilly

Vu le projet de remplacement du giratoire route de Jussy / route de Mon-Ideé par un carrefour à feux ;

Vu le risque d'augmentation d'engorgement de circulation aux heures de pointe matinale sur la route de Jussy, qui se reportera inévitablement dans notre village, engendré par cette modification ;

Vu le risque accru d'accident engendré par un carrefour à feux;

Vu les préavis défavorables de la Commune de Pimplinge à la DD 108349-3 transmis les 4 décembre 2015, 26 février 2016, 23 juin 2016, 12 décembre 2016 ;

Vu la lettre de confirmation du préavis défavorable adressée au DALE par Monsieur le Maire le 31 juillet 2017 ;

Vu la lettre de confirmation de délivrance de l'autorisation de construire du DALE à Monsieur le Maire du 15 janvier 2018 et l'autorisation de construire délivrée le 15 janvier 2018 ;

Vu le recours de la commune contre la décision d'autorisation déposé auprès du TAPI le 8 février 2018 ;

Vu le recours de l'Association « Bien Vivre à Puplinge » contre la décision d'autorisation déposé auprès du TAPI le 13 février 2018 ;

Vu le recours d'habitants à titre individuel, contre la décision d'autorisation déposé auprès du TAPI le 13 février 2018 ;

Vu les discussions menées lors de commissions d'aménagement ;

Conformément à l'art. 29, alinéa 3 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

Le Conseil municipal décide par 15 oui, soit à l'unanimité :

1. De charger l'Exécutif communal de tout mettre en œuvre pour maintenir un giratoire et s'opposer à un carrefour à feux au carrefour route de Jussy / route de Mon-Idée, qui reporterait de la circulation de transit dans le village.

M. le MAIRE remercie les conseillers pour leur soutien en vue des négociations de l'Exécutif avec le Canton. Une lettre avec la résolution sera envoyée à M. BARTHASSAT.

8. Point de collecte « Cornière » - Vote d'un crédit d'investissement supplémentaire

M. GRAND soumet la résolution au vote.

Délibération relative à l'approbation d'un crédit d'engagement complémentaire de CHF 18'624.15 pour la création d'un point de collecte sélective des déchets à la route de Cornière et les moyens de le couvrir

Vu le crédit d'engagement de CHF 100'000.- voté par le conseil municipal le 3 novembre 2011, approuvé le 23 janvier 2012 par le Conseil d'Etat ;

vu le décompte final de la création d'un point de collecte sélective des déchets à la route de Cornière s'élevant à CHF 118'624.15;

vu le rapport de la commission Aménagement-Travaux-Mobilité-Cimetière du 27 février 2018;

vu les articles 30, al. 1, lettre e et 31 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;

sur proposition du Maire,

Le Conseil municipal décide, par 15 voix pour, soit à l'unanimité :

1. D'ouvrir un crédit d'engagement complémentaire de CHF 18'624.15 pour couvrir ce dépassement.

2. D'amortir cette dépense selon les modalités définies pour le crédit d'engagement voté le 3 novembre 2011.

9. Propositions individuelles et questions

Mme MARTINEZ demande les raisons de la présence d'une longue tranchée entre le Potaluge et la butte. M. le MAIRE répond que la mairie a reçu il y a une semaine une demande de fouille sur le domaine public, laquelle mentionne un tracé pour la conduite de gaz. Cette demande sera rejetée par l'Exécutif car cette conduite de gaz se ferait sur le domaine privé de la commune et nécessite par conséquent l'accord du Conseil municipal. Les travaux ont néanmoins commencé. M. le MAIRE se rendra demain matin sur les lieux afin d'exiger l'arrêt immédiat des travaux.

M. LÄDERACH informe que les élèves de 6P des deux classes de l'école de Puplinge représenteront le Canton de Genève à la 30^{ième} rencontre des chorales lémaniques qui se tiendra le 31 mai, 1^{er} et 2 juin 2018 à Cluses, Haute-Savoie.

M. NUSSBAUM remercie M. LÄDERACH pour cette information.

M. SANDOZ aimerait connaître la raison de la présence dans certains espaces verts de la commune de tas de branches depuis plusieurs mois, de traces de machines sur les gazons, de chantiers pas nettoyés, etc.

M. le MAIRE répond que l'Exécutif a demandé récemment l'ouverture d'une enquête administrative afin d'éclaircir la responsabilité de ces dégâts. Elle débouchera sur des réparations et, éventuellement, sur des sanctions.

La séance est levée à 21h34.

Le Président
Jérôme GRAND

Le Vice-Président
Didier NICOLE

Le Secrétaire
Patrick ARTER

Annexe : Questionnaire Puplinge – vie associative envoyée aux associations de la commune le 21.12.2018